

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 12 JUIN 2024**

**L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE LE 12 JUIN A 18H30, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Présents : MICHAUT Gérard, Maire, GUERET Brigitte, HERNANDEZ Christophe, LE ROY Alain, LUSIGNY Aurélien, RABATE-NANNI Marianne, LALIGANT Dorothee, HERVÉ-BARRE Michèle, BOUCHER Michel, PROTAT Mélanie, MICHAUT Jean Philippe

Secrétaire de séance : Patricia SIMARD

Absents excusés : NOLET Frédéric qui a donné pouvoir à Dorothee Laligant, DELAUNAY Sylvie qui a donné pouvoir à Aurélien Lusigny, Brigitte GUERET qui a donné pouvoir à Patricia SIMARD

Absent : BOULOGNE Catherine

LE PROCES-VERBAL DU 13 MAI 2024 A ETE SIGNES PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Il est dit que pour raisons personnelles, Madame GUERET Brigitte quittera la séance à 19H30

**1) Acceptation des devis pour le city stade**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis pour la création du city stade :

- ✓ Un devis pour la fourniture et pose d'un terrain multisports de la Société SATD pour la somme de 45 970,50 € HT soit 55 164,60 € TTC
- ✓ Un devis de SARL Girard pour la création de la surface accueillant le city stade pour la somme de 52 085€ HT soit 62 502.00€ TTC.

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès des services de l'état (DETR/ VILLAGE DE L'YONNE)

Un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Nous avons eu 148 réponses au questionnaire, dont 141 positives et 7 contre

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

**2) Acceptation de cession a titre gratuit du C15**

Monsieur le Maire rappelle au CM que le 17 Novembre 2023 que la commune a cédé à titre gratuit le véhicule C 15 immatriculé CM-107-CL au garage DECLIC AUTO 89.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

**3) Tarifs de la cantine pour la rentrée 2024/2025**

Monsieur le Maire informe le CM de la nécessité de modifier les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2024 de la cantine /garderie,

**Tarif de la cantine :**

5.10€ pour le 1<sup>er</sup> enfant,

5€ pour le 2<sup>nd</sup> enfant

4.92€ à partir du 3<sup>ème</sup> enfant d'une même fratrie.

La Municipalité ne répercute que 50% de l'augmentation du fournisseur, le reste étant pris en charge par le budget communal. Cela représente une augmentation de 5 cts.

1€ le forfait « garderie du midi » pour les enfants transférés à la cantine car les parents ne sont pas manifestés à l'heure prévue

5.10€ + 3€ pour les enfants non-inscrits à la cantine par leurs parents

2€ pour un enfant présentant un PAI et dont le repas est fourni par la famille

3.05€ pour un enfant ayant déclaré une maladie l'obligeant à rester à la maison

Les tarifs de la garderie restent inchangés

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

**4) Attribution d'une subvention à l'Ecole de Michery**

Monsieur le Maire informe le CM que la classe de CM2 de Charlotte GUIGNARD fait une sortie au Musée de la grande guerre à Meaux, pour cela il propose au CM de verser une subvention de 300€ pour participer aux frais de cette sortie.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

**5) Affectation des résultats 2023 sur BP 2024 du BP commune – Retire et remplace la délibération 2024/47**

Monsieur le Maire informe le CM qu'à la demande du SGC de Sens il y a lieu de reformuler et de réajuster la délibération d'affectation des résultats 2023 sur 2024 du BP Commune. En effet il faut réajuster le cpt 002 en y intégrant le montant restant à la caisse des écoles suite à sa dissolution en 2023.

Les résultats de clôtures 2023 sont :

✓	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT :	+ 256 228.25€
✓	DEFICIT D'INVESTISSEMENT :	- 23 364.12€
✓	RESULTAT DE CLOTURE :	+ 608 535.90€

Il propose l'affectation comme suit :

❖	- 127 688.42€ au compte 001 (DI)
❖	+ 292 939.71€ + 1 338.77€ (intégration de la caisse des écoles soit
+	294 278.48€ au compte 002 (RF)
❖	+ 314 257.42€ au compte 1068 (RI)

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

Madame GUERET Brigitte a quitté la séance

**6) Aire de camping-cars : Avis de publicité**

~ 2 ~

## Sujet non traité

### **7) Acceptation de la convention financière avec le SDEY (syndicat départemental de l'énergie de l'Yonne) pour l'étude de renforcement de réseau à SIXTE**

Monsieur le Maire informe le CM qu'il convient de procéder à une étude de renforcement de réseau et de sécurisation – Rue du Moulin à Sixte avec remplacement des poteaux actuels.

Le SDEY sera maître d'ouvrage et assurera également la maîtrise d'œuvre de cette étude de sécurisation.

L'étude a un coût de 2 370.73€ HT soit 2 844.88€ TTC.

Le SDEY prend en charge 30% de cette somme soit 853.46€, il reste à charge de la commune 70% de cette même somme soit 1 991.42€ TTC.

### **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

#### **8) Décisions Modificatives**

DM 1 sur BP commune – En relation avec la délibération de la reprise des résultats de ce jour.

Intégration de la Caisse des écoles :

Cpt 6247 ==> + 1 338.77€

Cpt 002 ==> + 1 338.77€

### **9) CDG : Donne mandat au CDG (centre de gestion de l'Yonne) de lancer une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)**

Les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les **risques prévoyance** (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès) à effet du 1er janvier 2025.
- Les **risques santé** (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ) à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les conventions de participation seront conclues par le centre de gestion pour le compte des employeurs, au même titre que les contrats collectifs d'assurance associés, en déclinaison de l'article L827-7 du code général de la fonction publique.

Le processus de consultation sera commun aux employeurs territoriaux du département qui auront formulé leur intention, afin de mutualiser les risques à couvrir, et rechercher des tarifs compétitifs au bénéfice des agents.

### **Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité**

## **Communications du Maire et questions diverses**

- Une convention a été signée avec le SDEY pour lancer une étude énergétique sur le bâtiment cantine/garderie. L'un des objectifs étant de pouvoir étudier une solution moins énergivore en terme de chauffage en particulier (chauffage par radiateurs électriques actuellement pour un montant de 507.64€.
- L'INSEE a envoyé un premier comptage des habitants suite au recensement. La commune comptabilise 549 adresses et un total de 1058 habitants.
- L'éclairage communal sera modifié sur la période estivale du 21 juin au 21 septembre et sera prolongé jusqu'à minuit tous les jours.
- Les enfants de l'école ont participé à une journée « Je vais à l'école à Vélo » afin de les sensibiliser à l'environnement le 3 juin
- Un grand nettoyage des vérandas de l'école et des vitres a été effectué en mai, le nettoyage des locaux de la mairie se fera en juin, et celui de la salle des fêtes en septembre.
- Une cérémonie de remise des prix pour les enfants quittant l'école primaire sera organisée le 29 juin.
- Nous remercions l'association de Danse pour son spectacle de fin d'année et l'ACM pour l'exposition sur l'artisanat.

### **Prochaines dates des festivités :**

- 13 et 14 juillet avec retraite aux flambeaux le 13 et repas tiré du panier le 14 sous les tilleuls
- 3 et 4 août fête de la Saint-Laurent